



## Séparés mais vivant sous le même toit

Par **patie**, le **27/10/2012** à **14:58**

Bonjour,

Séparée depuis 01/2009 , après 20e vie maritale.

Mon ex conjoint s'est marié en 09/2011 et se permet de vivre trois jours par semaine dans mon domicile pour des besoins professionnels, sous prétexte qu'il est propriétaire de l'habitation à 50%.

C'est un enfer depuis ces trois ans, car il s'est octroyé ma chambre, je dors ou je peux, dans le salon ou autre. J'ai découvert qu'il était pervers narcissique, déployant des stratégies d'intimidation et de harcèlement.

Que faire pour éviter cette cohabitation ?

Merci . Cordialement P G

Par **pat76**, le **27/10/2012** à **15:17**

Bonjour

Voyez avec le juge des affaires familiales.